

Les ingénieurs militaires français (Vauban, Cladech) et la fortification de Dinant de 1675 à 1698

Marc BOUCHAT

Résumé

De 1675 à 1698, les Français occupèrent Dinant (prov. de Namur) et y construisirent d'imposantes fortifications. Les documents conservés aux Archives du Génie et du Ministère de la Guerre (à Vincennes, F.) permettent d'étudier ces fortifications maintenant disparues.

Avant 1675, le château, l'enceinte urbaine et celle du quartier Saint-Médart défendaient la place, mais il s'agissait essentiellement d'éléments médiévaux quelque peu adaptés. Après quelques modifications préliminaires, des travaux plus importants commencèrent en 1680, conçus par Vauban (le "Château-neuf" avec deux bastions, deux demi-bastions et deux demi-lunes). De 1687 à 1692, Vauban travaillait avec Cladech, qui s'occupait des travaux de terrain. Une nouvelle campagne de construction débuta en 1689 (une série de redoutes), bientôt suivie de travaux encore plus importants (ouvrage à corne à la tête du "Château-neuf"). En 1691, Vauban proposa des innovations (la couronne de Malaise et la fortification du quartier Saint-Médart ; cette dernière ne sera réalisée qu'en partie). A partir de 1695 suivaient encore une série de redoutes. L'ensemble de ces fortifications - y compris le pont sur la Meuse - fut démantelé avant le départ des troupes françaises.

Summary

From 1675 to 1698, the French occupied Dinant (prov. of Namur), building imposing defense-works. The documents kept in the Archives du Génie et du Ministère de la Guerre (Vincennes, F.) allow us to study these fortifications which have now disappeared.

Before 1675, the castle, the town walls and the walls around the Saint-Médart quarter defended the place, but basically, these constructions were slightly adapted medieval ones. After some preliminary modifications, more important construction work conceived by Vauban started in 1680 (the "château-neuf" or new castle, with two bastions, two half-bastions and two demi-lunes). From 1687 to 1692, Vauban worked with Cladech who was responsible for the actual building work. A new campaign of construction started in 1689 (a series of redoubts) and was soon followed by even more important constructions (a hornwork protecting the castle). In 1691, Vauban proposed a series of innovations (the Malaise defense complex and the fortification of the Saint-Médart quarter, the last being realized only in part). From 1695 onwards, another series of redoubts followed. All these defenses - including the bridge over the Meuse - were erased before the French troops left the town.

A. APERCU HISTORIQUE

Le sort de la ville de Dinant dans le dernier quart du 17^e siècle est intimement lié aux guerres de Louis XIV (1). Durant la guerre de Hollande, la ville est prise par les troupes du maréchal de Créqui, le 30 mai 1675. A ce moment, les Français sont maîtres des principales villes de la vallée de la Meuse : Maastricht, Visé, Liège, Huy, Dinant et Charlemont, les espagnols ne conservant plus que Namur (2). Le traité franco-espagnol de Nimègues (17 septembre 1678) stipulait que la ville de Dinant devait être remise à la France et que le roi d'Espagne se chargeait d'obtenir cette cession du prince-évêque de Liège Maximilien-Henri de Bavière. En cas de refus, l'Espagne devait alors céder Charlemont à Louis XIV. Finalement, après d'habiles manoeuvres diplomatiques, le roi de France parvint à conserver ces deux villes, Dinant jusqu'en 1698, Charlemont définitivement.

Les Français maintiendront une garnison dans la ville mosane pendant vingt-deux ans, construiront d'imposantes fortifications mais la ville ne fut jamais assiégée. Par le traité de Rijswick, Dinant fut rendue à la principauté de Liège mais totalement démantelée selon les accords de ce traité. C'est une ville ruinée au propre et au figuré que les troupes de Louis XIV évacuèrent le 7 juin 1698.

B. LES SOURCES

Les documents qui furent utilisés pour cette étude proviennent essentiellement des Archives du Génie et du Ministère de la Guerre, conservées à Vincennes (Paris).

Aux Archives de l'Inspection du Génie, nous avons exploité une série de 34 plans des fortifications dinantaises couvrant une période allant de 1682 environ à 1704 (3). Nous avons également utilisé des rapports établis par les ingénieurs militaires (Cladech, Villeneuve, ...) en place à Dinant et aussi ceux de Vauban, détaillant les fortifications et les aménagements à y apporter durant la période envisagée. Cette documentation fut complétée par celle de la Bibliothèque de l'Inspection du Génie à Paris où est conservée une série d'atlas dont ceux de Louis XIV et de Louvois.

Au Service historique de l'Armée de Terre, nous avons pu consulter la correspondance de la guerre des Flandres (4). Plus de cent registres concernent la ville de Dinant, envisageant les problèmes les plus divers tels que l'avancement des travaux, l'approvisionnement, les effectifs de la garnison et leur équipement, les rapports tendus entre les Français et les Dinantais... Nous avons également utilisé les papiers Rosanbo (5) dans lesquels nous avons trouvé des rapports établis par Vauban sur la place de Dinant entre 1683 et 1693.

Si les occupants ont laissé une quantité impressionnante d'archives, il n'en est malheureusement pas de même des occupés. Les archives communales de Dinant disparurent lors de la Grande Guerre; seul le Cartulaire, publié quelques années auparavant, nous permet d'imaginer les réactions des Dinantais durant l'occupation française (6). Signalons enfin aux Archives de l'Etat à Liège, les fonds du Conseil privé, des Etats, et de la cathédrale Saint-Lambert.

C. ETUDE DES FORTIFICATIONS

1. Avant 1675

Avant d'aborder l'étude des fortifications françaises, nous décrirons sommairement l'état de la ville de Dinant telle que les troupes du maréchal de Créquy la trouvèrent en mai 1675. Cela nous permettra de comparer deux types de fortifications différentes et surtout d'évaluer le travail entrepris par les ingénieurs français (7).

Trois parties diversement répandues peuvent être distinguées à Dinant : les hauteurs du vieux château et de la tour de Montfort, la ville proprement dite et enfin le faubourg Saint-Médart sur la rive gauche de la Meuse, enclavé en territoire namurois.

Le vieux château constitue le coeur de la défense. Bâti sur un escarpement rocheux, il domine d'un côté la ville et de l'autre le vallon Saint-Jacques dans lequel s'enfonce la route venant de Liège. Il avait été endommagé, comme la ville, par le siège de Henri II en 1554 (8), aussi l'évêque de Liège, Gérard de Groesbeeck, décida-t-il sa restauration une vingtaine d'années plus tard. Le plan de Jacques de Deventer (fig. 1) (9), des gravures du 17^e siècle, celles de Chastillon (fig. 2), de Bleau, de Merian, nous permettent d'en avoir une vision globale : une courtine épousant le contour de l'éperon rocheux, flanquée de tours rondes et dépassant de cette enceinte quelques corps de bâtiments. Le caractère médiéval de cet ensemble ne le fait pas apparaître bien redoutable en cette seconde moitié du 17^e siècle. En fait, cette partie visible du

château, défendue naturellement, est moins importante que celle faisant face au plateau vers l'est. Il est vraisemblable que les travaux visant à renforcer la défense du vieux château depuis 1554 furent entrepris de ce côté. Nous devons imaginer des courtines aux murs plus épais, mieux flanquées, défendues par des fossés et des ouvrages extérieurs dont il ne reste aujourd'hui plus rien. Un plan conservé à Vincennes, dressé par l'ingénieur français Filley en 1698 (fig.3) (10) nous permet cependant d'imaginer l'aspect du château, avant les adjonctions françaises. Une plate-forme d'artillerie surmontait le bastion principal ; un pont en bois franchissait un fossé taillé dans le roc de 40 pieds de profondeur sur 70 de large (environ 13 x 23 m). Une caponnière défendait l'accès au pont (11). Enfin, un chemin couvert palissadé, précédé d'un glacis suivant les sinuosités du rocher permettait la communication avec les tours de Montfort et le Saint-Jean, situées au sud de la citadelle. Tout comme la caponnière, ce chemin couvert avait été édifié par les troupes impériales casernées au château peu de temps avant le siège de mai 1675.

Quant à la ville même, elle était protégée par une enceinte datant pour la majeure partie du Moyen Age et devenue obsolète (12). Les plans de Deventer, les gravures de Chastillon et de Bleau mais aussi des plans plus récents dressés par les ingénieurs français lors du démantèlement de 1697-1698 et de l'occupation de la ville en 1703 (fig.4) (13), nous permettent d'en imaginer l'aspect. L'enceinte, étirée entre la Meuse et la colline, était ponctuée de quelques tours et portes. Un canal, creusé dans la partie la plus étroite de la ville, au pied du château, marquait la limite entre la ville basse (au nord) et la ville haute (au sud). Seuls, les trois accès avaient été mieux protégés : la porte Saint-Jacques, épaulée par la citadelle, barrait la route venant de Liège par les crêtes du Condroz ; vers Namur, la porte Saint-André avait été renforcée par la construction de deux bastions et d'un fossé alimenté par les eaux de la Meuse. A l'opposé, la porte Saint-Nicolas et le quartier de l'île, isolés du reste de la ville par un bief, défendaient l'accès par le sud.

Enfin, le quartier Saint-Médart défendait la tête du pont sur la rive gauche du fleuve. Mais, son enceinte était également inadaptée aux conditions de la guerre moderne. Précisons encore que le pont qui avait été endommagé par une crue en 1573 n'avait pas encore été reconstruit : il ne le sera qu'en 1683 grâce à des subsides accordés par Louis XIV (fig.5) (14).

En résumé, on peut dire que la défense de la ville de Dinant tirait surtout profit de la configuration du relief et toute la stratégie de la défense était basée sur elle :

la ville et le quartier Saint-Médart devaient être tenus autant que l'enceinte le permettait, puis la retraite s'amorçait, organisant une défense en profondeur dans la ville même; enfin, les troupes se retiraient dans le château et retardaient le plus longtemps possible une reddition inéluctable (15).

2. De 1675 à 1688

Aussitôt la ville prise, les Français se préoccupèrent de réparer les dégâts occasionnés par le siège et d'améliorer les principaux points faibles du système défensif constatés durant ce siège, principalement l'angle nord-est du vieux château, du côté du vallon Saint-Jacques.

Les travaux furent rapidement menés et le nouveau bastion fut achevé à la fin de l'année 1675 (16). Le reste des travaux prévus cette année était de moindre importance et consistait surtout en l'aménagement du vieux château en caserne, la confection de latrines, de citernes, le pavage de la cour, l'édification de plates-formes d'artillerie et de corps de garde. De même, on aménagea le chemin couvert reliant le château aux tours de Monfort et de Saint-Jean par l'amélioration du glacis et la construction de traverses.

Dès l'année suivante, Vauban est consulté sur l'opportunité de bâtir certains ouvrages. Tout en admettant qu'il ne connaissait pas la place, Vauban déconseille cependant de construire un ouvrage à corne **"attendu que tous les ouvrages imparfaits sont autant de terres remuées en faveur de l'ennemi"** (17).

En fait, peu de travaux importants furent entrepris avant 1680. Cette année, le roi donna son accord pour la réalisation d'un projet qui avait été proposé par Vauban : le château-neuf, ouvrage classique dans le domaine de la fortification constitué de deux bastions (vers l'est) de deux demi-bastions (vers le vieux château) et de deux demi-lunes. Cet ouvrage permettait d'élargir la défense de la ville mais aussi d'accroître les effectifs de la place, le nouveau château étant muni d'une infrastructure propre, indépendante du reste. Nous sommes peu renseigné sur l'évolution de sa construction toutefois on peut considérer que le gros oeuvre devait être achevé en 1682. Cette année, on se préoccupa des dehors de ce château et surtout des demi-lunes et du chemin couvert (fig.6) (18).

En 1687, lors des travaux mentionnés ci-dessus, apparaît pour la première fois à Dinant un ingénieur militaire qui joua au cours des années suivantes un rôle de plus en plus important : Cladech (19).

Nous ne savons à peu près rien de lui. Durant les années 1687-1692, il eut à s'occuper, au titre d'ingénieur en chef, d'une série de places fortes dont Bouillon, Montmédy, Charlemont, Sedan et Mézières (20). Il assista aux préparatifs du siège de Namur en 1692 et trouva la mort en août 1693 lors d'une opération à Charleroi ou à Huy, on ne le sait pas précisément (21).

Nous pensons que la fortification de cette ville fut, jusqu'en 1692, l'oeuvre d'une collaboration entre l'illustre inspecteur des fortifications du royaume de France et Cladech. Les deux ingénieurs semblaient s'apprécier ; on devine du reste au travers de leur correspondance une identité de caractère, une même vision, un même jugement sur les problèmes posés à Dinant. Bien sûr, Vauban dirige le chantier, donne des directives, des conseils, soit directement, soit par l'intermédiaire de Louvois mais il restait à Cladech l'adaptation des projets de Vauban sur le terrain, engendrant automatiquement des modifications, quelquefois des améliorations. Mais comme nous le verrons par la suite, Cladech établit également des projets personnels qui furent agréés par Vauban et Louvois.

Le début de leur collaboration à Dinant coïncida avec la déclaration de la guerre dite de la ligue d'Augsbourg. C'est durant cette période que la fortification de la ville fut intensifiée, ce que je me propose d'envisager maintenant.

3. De 1689 à 1698

Néanmoins, avant d'aborder l'étude des fortifications, il serait intéressant de dire quelques mots sur la hiérarchie des ingénieurs militaires (22). Les territoires occupés par les Français étaient divisés en provinces, dirigées par des intendants. Dinant faisait partie de celle du Hainaut, Entre-Sambre-et-Meuse, administrée à partir de 1689 par M. de Voisin de la Noisaye ; de ce département dépendaient Charlemont, Dinant, Philippeville, Maubeuge, Avesnes, Landrecy et le Quesnoy. Dans chacune de ces villes, on trouvait un ingénieur en chef et plusieurs ingénieurs subalternes, leur nombre dépendant de l'importance de la place. Cette équipe travaillait en étroite collaboration avec le gouverneur militaire de la ville ; à Dinant, le Comte de Guiscard. Cladech y dirigeait en 1689 une équipe de quatre ingénieurs subalternes (Hallé, Villeneuve, de Villards, Bernard), mais il s'occupait également des places de Bouillon et de Charlemont (23). Bien entendu, ces équipes changeaient fréquemment et nous n'en avons pas retrouvé le relevé pour chaque année. Pour 1696, le directeur des fortifications de Dinant, Charlemont et Charleroi est Louis Filley qui dirige une équipe de 10 ingénieurs (24). Quant à Vauban, c'est à titre de commissaire général des fortifications qu'il parti-

cipe au **chantier** de Dinant à la demande du roi, de Louvois puis de le Peletier de Souzy (25).

L'année 1689 marque donc le début des grands travaux dans la ville mosane. Ils débutèrent par l'édification de redoutes renforçant les fortifications déjà existantes dont celles flanquant l'enceinte du quartier Saint-Médart; la demi-lune de la porte Saint-André; un petit ouvrage à corne à la pointe de l'île, protégeant la porte Saint-Nicolas; la redoute de la Rochette opérant la liaison entre les tours de Montfort, Saint-Jean et la porte Saint-Nicolas; les redoutes surplombant le quartier de Leffe installées à la fois pour protéger cette partie de la ville et pour empêcher l'installation d'une batterie sur le plateau de Malaise (26). Durant cette période, Vauban est consulté plusieurs fois, à propos de renforcements du château-neuf et du quartier Saint-Médart (27). Il rendit également plusieurs projets notamment d'une demi-lune assurant un réduit au quartier de l'île, ouvrage qui sera réalisé par la suite (28).

L'année suivante, Vauban ne parut plus à Dinant, atteint de fièvre contractée dans les marais d'Ypres, il passera une grande partie de l'année dans son château de Bazoches en Bourgogne. C'est durant cette période que sera décidée la construction d'un nouvel ouvrage fortifié d'importance : l'ouvrage à corne à la tête du château-neuf (29). Ce projet, imaginé par Cladech, sera fort discuté notamment par le gouverneur de la ville, le Comte de Guiscard, qui lui préférerait la construction de deux redoutes **"à la Luxembourg"** (30). Louvois envoya l'ingénieur Thomas de Choisy afin d'examiner la situation. Il fit un rapport favorable à Cladech et proposa toutefois quelques améliorations dont celle d'édifier une demi-lune au centre du front bastionné de l'ouvrage à corne. Finalement, ce projet fut agréé par Louis XIV et Louvois et le chantier put débuter en octobre 1690 (31). En septembre de l'année suivante, cet ouvrage à corne n'était pas encore terminé si l'on en juge d'après un plan dressé par l'ingénieur Villeneuve le 14 septembre 1691 (fig. 7)(32). Cette même année, les Français envisagèrent également la construction d'une fortification sur les hauteurs de Malaise, vaste plateau limité par le vallon Saint-Jacques au sud et celui de Leffe au nord. Il fallait éviter que l'ennemi n'utilise cette éminence comme plate-forme d'artillerie si bien qu'un cornichon fut proposé (33). Ce projet, défendu par Giscard et Cladech, fut critiqué par Choisy qui le trouvait trop éloigné du corps de la place et par conséquent difficile à soutenir en cas de siège (34). Finalement, en raison des sommes déjà dépensées cette année, des travaux commencés, donc prioritaires et des avis contradictoires à son propos, Louvois reporta à l'année suivante le projet de fortifier Malaise.

Remis de sa maladie, Vauban interviendra de manière décisive en 1691 et rendra à la demande de Louis XIV, des projets de fortification imposants. Les travaux entrepris l'année précédente avançaient lentement. L'ouvrage à corne, que l'on prolongeait vers le sud par la demi-lune de Montfort et les redoutes Saint-Jean et d'Herbichenne (fig. 7) étaient loin d'être terminés (35) alors qu'une menace d'attaque du prince d'Orange pesait sur Dinant (36). Cette perspective de siège suscita l'intérêt de Louis XIV pour la ville mosane. Par une lettre écrite le 19 août au maréchal de Luxembourg, on apprend qu'il s'est fait apporter le plan en relief de la ville : "Je me suis fait apporter le plan en relief de Dinant, je trouve sa situation bien extraordinaire. Je crois pourtant qu'avec peu de travail on pourra faire ensorte que les ennemis seront obligés s'ils le veulent attaquer l'année prochaine de faire la circonvallation entierre au moins pendant huit ou dix jours, je ne prendray aucune résolution la dessus que je n'aye veu les mémoires que j'ay ordonné à l'ingénieur qui est dans la place de m'envoyer sur les fortifications (Cladech) et que je n'aye consulté le s. de Vauban devant de rien entreprendre. Je connois l'importance de mettre cette place en estat que l'on ne soit pas obligé de ne la point perdre de vue pour la conserver" (37). Louis XIV semblait attacher beaucoup d'importance à cette ville, aussi décide-t-il d'y envoyer au plus tôt Vauban : "Je luy ai bien expliqué ce qu'il me voulait et il pense, de ce qu'il se souvient des lieux, qu'il pourra me donner satisfaction avec ouvrages considérables mais qui pourront être en état pour la campagne prochaine" (38).

Avant d'être sur les lieux même, Vauban avait déjà imaginé le type d'ouvrage à construire. Arrivé à Dinant vers la fin du mois de septembre 1691, il rédigea le 10 octobre un rapport très précis sur les aménagements à faire à Dinant mais en même temps nous découvrons que son avis sur la ville est en complet désaccord avec celui du Roi : "Quoy que la situation des villes et chasteau de Dinant soit des plus extraordinaires" (Louis et Vauban sont frappés par cette situation qu'ils qualifient tous les deux de la même façon)" et des moins propres a la fortification qui soit dans le royaume, on ne laisseroit pas d'en faire une place de guerre, et de la corriger a force de travail et de dépense, si on avoit plus de temps et de fonds devant les mains qu'on en doit esperer, faute de quoy il semble qu'on ne doive pas s'engager a de gros ouvrages, qui pour avoir trop de suites, pouroient demeurer en chemin, et n'estre point finis dans le temps des besoins. Cependant come il m'a paru que le roy affectionnoit cette place, et que son intention estoit de la rendre meilleure qu'elle n'est, je proposeray tout ce que je pouray imaginer de mieux pour la mettre en tres bon estat marquant de quelle manière, et en quel temps chacun de ces ouvrages pourra estre achevé, la quantité

d'ouvriers qu'il en faudroit employer, et ce qu'il en pourroit coûter commençant par le vieux chasteau, continuant par le neuf et la corne, et finissant par les simplement proposez par ce projet" (39).

Les deux innovations proposées par Vauban afin d'améliorer la défense de Dinant sont la grande couronne de Malaise et la double proposition pour le quartier Saint-Médart (fig.8) (40). Ces projets avaient pour but principal d'augmenter la contrevallation de la place et par conséquent la défense de la ville.

Vauban avait déjà souligné l'intérêt d'occuper ce plateau de Malaise regardant le flanc gauche du vieux château et pouvant servir à l'ennemi de plate-forme d'artillerie. Aussi rendit-il un projet considérable visant à occuper totalement l'espace pouvant profiter à l'ennemi. Cette couronne était formée de deux fronts bastionnés d'environ 240 m de long chacun, comprenant deux demi-bastions à orillons ; un bastion à orillons au centre et deux demi-lunes protégées à la gorge par une tenaille. Un glacis soigneusement pelé et un chemin couvert traversé entourait l'ensemble de cet ouvrage. En cas de prise par l'ennemi de cette première enceinte, Vauban avait prévu, à la gorge de cette couronne une demi-lune casematée d'environ 58 x 15 m, autorisant le repli des assiégés soit pour une évacuation ordonnée soit pour préparer une éventuelle contre-attaque. Tout ce complexe de fortification fut construit à l'exception des murs prolongeant les ailes de cette couronne au travers du vallon Saint-Jacques.

Vauban considérait qu'une ville pouvait difficilement résister à l'ennemi si elle n'occupait pas solidement les deux rives du fleuve qui la traversait ; c'était le cas à Namur, Charleroi et plus tard à Charlemont. Bien que la topographie du site dinantais ne s'y prêtât guère, Vauban proposa deux solutions différentes. La première et la plus modeste consistait à édifier une grande demi-lune couvrant à peu près la surface entière du quartier Saint-Médart. Cette demi-lune avait l'avantage de ne pas coûter trop cher (165.580 livres) mais avait le défaut d'être placée au fond de la vallée et dominée de toute part par les collines avoisinantes. Ce n'était en fait qu'une tête de pont adossée au fleuve. Aussi Vauban proposa-t-il la construction d'un ouvrage beaucoup plus considérable : une grande couronne comprenant quatre bastions, deux demi-bastions et trois demi-lunes. Cette couronne avait l'avantage d'occuper le sommet des collines. Cependant ce projet préféré par Vauban à la demi-lune, nécessitait des travaux très importants, notamment pour entailler la montagne, dont

l'estimation globale s'élevait à 580.000 livres (41). Finalement aucun des deux projets ne fut réalisé et la fortification du quartier Saint-Médart se limita à trois redoutes reliées par un chemin couvert qui se prolongeait jusqu'à une quatrième redoute placée plus en amont du quartier Saint-Médart, au débouché de vallon de Neffe.

En dehors de ces projets grandioses, Vauban proposa quelques autres améliorations dont la redoute croupière, située à l'extrémité du plateau d'Herbichenne et défendant l'accès à la ville à la fois par le vallon d'Herbichenne et par son plateau qu'elle balayait de son artillerie. Cette redoute fut construite l'année suivante (42).

Les trois années suivantes (1692-1694), qui correspondent à l'occupation française de Namur, ne virent naître aucun projet particulier. On se contenta de poursuivre les travaux projetés l'année précédente et particulièrement l'édification de la couronne de Malaise. D'autre part, des orages d'une rare violence éclatèrent au début de l'été 1693 provoquant des dégâts considérables et faisant apparaître des défauts de construction notamment aux fondations de l'ouvrage à corne (43).

La reprise de la ville de Huy par les Espagnols en 1694 fit craindre aux français une poursuite de l'offensive sur Dinant à peine tenue, au mois de septembre, par **"800 hommes en estat de servir, un vieux major fort incommodé dans le chateau pour commander"** (44).

En 1695, deux redoutes furent projetées (fig.9) (45) l'une dite **Gallot** (n° 206, fig. 9) à l'extrémité de la branche droite de la couronne de Malaise ; l'autre dite **Rapaille** (n° 204, fig. 9) à la pointe de l'ouvrage à corne (46). L'initiateur de ce projet n'est pas connu mais il n'obtint pas l'assentiment complet de Vauban. Si ce dernier considérait la redoute 204 utile par contre il jugeait la 206 nuisible pour la bonne raison qu'elle se trouvait trop près de la couronne de Malaise. La prise de cette redoute par l'ennemi mettrait en péril la défense de l'ouvrage couronné. Vauban trouvait plus nécessaire de réserver les fonds à l'achèvement de la redoute croupière (n° 27, fig. 9) car disait-il **"s'il elle n'est pas dans un très bon estat l'ennemy la prendra facilement et sa perte entrainera a coup sur celle d'Erbichenne"** (47). Plus tard, il revint singulièrement sur son jugement déclarant le 20 avril 1696 que la redoute 206 **"est fort bien faite et ne fait pas la un méchant effet"** (48). Signalons ici un projet qui tenait à coeur Vauban : l'installation d'un camp fortifié à Dréhance, au sud-est de Dinant (49) et qui ne fut jamais réalisé (fig. 10) (50).

Les travaux touchaient à leur fin, une redoute dite **Gaillarde** (n° 208, fig. 11) (51) fut encore édiflée sur le flanc droit de la grande couronne de Malaise, reliée par un chemin couvert à la redoute Gallot et à la couronne. C'est durant ces derniers moments de l'occupation française que fut dessinée la plus belle vue de la ville mosane, pourvue de son imposant système fortifié (fig. 12). Ce dessin, anonyme, pourrait du reste avoir été réalisé par un ingénieur militaire en place à Dinant; les détails y figurant (52) semblent en effet prouver que l'auteur était particulièrement bien renseigné. Rappelons que des dessins, d'une facture analogue à celui-ci, représentent la ville de Huy ; Jacques Stiennon a émis l'hypothèse qu'ils seraient bien l'oeuvre d'un ingénieur militaire français (53).

C'est lors de cette activité ralentie que fut signé à Rijswick un traité de paix. Il stipulait que la ville de Dinant devait être rendue à la principauté de Liège mais dans l'état où elle se trouvait en 1675. Les Français qui avaient modifié complètement les fortifications de la ville mirent beaucoup de zèle dans leur destruction allant souvent trop loin, provoquant des protestations indignées des Magistrats dinantais (54). Les discussions les plus âpres concernèrent le pont que les Français avaient effectivement reconstruit. Il était indispensable à la reprise du commerce de la ville. Mais les protestations des Dinantais et de l'évêque de Liège n'aboutirent qu'à limiter sa destruction (55) ; un pont de pierre ne fut finalement reconstruit qu'une vingtaine d'années plus tard (fig. 13) (56).

La conclusion, nous la laisserons à Vauban qui, dès 1691 posait en termes concis toute la problématique de Dinant, place forte avancée, en dehors du pré-carré :

"... Apres avoit tant de fois examiné le bon et le mauvais de cette place dedans, dehors de pres et de loing, et tant raisonné (...) sur son merite, il seroit temps de finir et d'en demeurer là mais je ne sçaurois m'empescher de dire (...) sur ce que j'en pense depuis longtemps. Si quand elle fut prise, ou quand l'Espagne eut remis Charlemont au Roy, on en avoit fait sauter le chasteau, détruit les logements et abatu les murailles de la ville, il me semble que sa majesté auroit esté bien servie, veu que cette place n'est pas sur son fond (le pré-carré), qu'elle ne luy donne aucun domaine, qu'elle n'augmente point ses contributions, qu'elle ne donne pas plus d'accès a Namur que Charlemont puisqu'il n'y a pas plus d'embarquement a faire, que dans un jour on y va aisément, et que le meme escorte qui fait besoin pour l'une peut suffire pour l'autre, qu'elle sert de fort peu a la frontière, qu'elle n'augmente au plus que d'une mauvaise place fort aventurée,

puisque'elle est faible d'elle même, et qu'on ne saurait la secourir, et qui cependant a déjà coûté au Roy plus de 13 a 14 cens mil livres et en coutera au moins autant pour la bien acomoder, sans compter une grosse garnison, double estat major, des munitions, un hospital etc., tout cela etant vray au pied de la lettre n'a-t-on pas raison de la considérer comme une place inutile et a charge a l'estat, meilleure a démolir qu'a tout autre chose. La pensée seroit juste si on estoit en paix, mais dans une guerre comme celle cy on peut hardiment dire que non, puisqu'en l'estat qu'elle est, ce seroit perdre les dépenses qu'on y a faites sans aucun fruit ; au lieu qu'en la conservant elle peut au pis aller occuper, et faire la conquête de l'ennemy pendant une campagne, qui n'est pas un service peu considérable, et que si elle n'est pas attaquée elle peut servir a la paix soit pour un eschange ou autrement" (57).

Abréviations

A.I.G.	: Archives de l'Inspection du Génie à Vincennes.
A.S.H.A.T.	: Archives du Service historique de l'Armée de terre à Vincennes.
B.I.G.	: Bibliothèque de l'Inspection du Génie à Paris.
B.N.	: Bibliothèque Nationale à Paris.
B.C.R.H.	: Bulletin de la Commission royale d'Histoire.

NOTES

- (1) La meilleure étude sur Dinant pour cette période est celle de P. HARSIN, les relations extérieures de la principauté de Liège sous Jean-Louis d'Elderren et Joseph-Clément de Bavière (1688-1718), Liège - Paris, 1927, pp. 167-173 ; IDEM, Esquisse de la politique de la France à l'égard de la principauté de Liège, particulièrement au XVIIe siècle, dans Revue d'Histoire moderne, t.II, 1927, pp. 99-128. On verra aussi H. LONCHAY continué par J. CUVELIER, J. LEFEVRE, Correspondance sur les affaires des Pays-Bas au XVIIe siècle. V, Précis de la correspondance de Charles II, (1665-1700), Bruxelles, 1935, pp. 334-340.
- (2) Sur le siège de la ville, on verra A.S.H.A.T., Al 449 publié en partie par P. GRIFFET, Recueil des lettres pour servir d'éclaircissement à l'histoire militaire du règne de Louis XIV, t. III, Paris, 1761, pp. 243-244 et 264-267 et J. HALKIN, Dépêches des officiers au service de la France concernant les opérations militaires de Louis XIV en Belgique pendant les mois de mai, juin, juillet 1675 dans B.C.R.H., t. VI, 5e série, 1896, pp. 352-363.
- (3) A.I.G., Places étrangères, Dinant (nous préparons l'inventaire des plans de Dinant conservés à Vincennes et à Paris).
- (4) A.S.H.A.T., Série Al, Guerre des Flandres.
- (5) Archives du château de Rosambo, papiers Vauban, microfilmés pendant les années 1958-1960 à l'initiative du F.N.R.S. sur l'avis de sa Commission interuniversitaire du microfilm avec le concours des Archives de France.
- (6) L. LAHAYE, Cartulaire de la commune de Dinant, t. VI (1666-1700), Namur, 1906.
- (7) Sur la ville au Moyen Age on renverra à H. PIRENNE, Histoire de la constitution de la ville de Dinant au Moyen Age, Recueil de travaux publiés par la Faculté de Philosophie de Gand, 1889 ; J. GAIER-LHOEST, L'évolution topographique de la ville de Dinant au Moyen Age, Bruxelles, 1964 (= Pro Civitate, collection Histoire, série in 8°, n° 4).

- (8) Sur le château de Dinant au XVI^e siècle, on verra G. de FROIDCOURT, Le château de Dinant au XVI^e siècle, dans Namurcum, t.15, 1938, pp. 33-46 ; IDEM, La garnison du château de Dinant en 1567-1568, dans Namurcum, t.16, 1939, pp. 7-14 ; E. GERARD, Le siège de Dinant en 1554 par Henri II, dans Le Guetteur wallon, n° 127, septembre-octobre 1954, pp. 525-529.
- (9) D. D. BROUWERS, Dinant, dans Cl. RUELENS, E. OUVRELEAUX, J. VAN DEN GHEYN, Atlas des villes de la Belgique au XVI^e siècle du géographe Jacques de Deventer exécuté sur les ordres de Charles Quint et de Philippe II, 18^e livraison, Bruxelles, s.d., pp. 1-3.
- (10) A.I.G., places étrangères, Dinant, pièce n° 31 : Plan du vieux château de Dinant ou tout ce qui est marqué en jaune sera demoly, dressé par Filley le 31 mars 1698.
- (11) A.S.H.A.T., Al 452, pièces 125 (5 octobre 1675) et 208 (21 octobre 1675). Cette caponnière est visible sur le plan de Filley (fig.3).
- (12) J. GAIER-LHOIST, op. cit., pp. 41-48 et plan.
- (13) A.I.G., Places étrangères, Dinant, pièce n° 34A : Plan de la ville de Dinant dressé par l'ingénieur Filley le 4 mars 1703. Un plan pratiquement identique à celui-ci se trouve aux A.S.H.A.T., Al 1738, pièce n° 105, dessiné par le même ingénieur le 12 mai suivant.
- (14) A.I.G., Places étrangères, Dinant, pièce n° 26, dressé par l'ingénieur Bouillet de Montbreuil le 6 juin 1667. A.S.H.A.T., Al 457, pièce n° 97 : Mémoire touchant le pont à construire à Dinant (Novembre 1675) ; Al 670, pièce n° 121 : Lettre de Faultrier à le Tellier datée du 24 novembre 1681 décrivant l'avancement des travaux du pont. On verra aussi L. LAHAYE op. cit., t. VI, pp. 182-186, 122-194 et 211-212.
- (15) C'est le paradoxe de la poliorcétique moderne, la prise d'une ville étant toujours considérée comme inévitable. Au lendemain de la prise de Namur en septembre 1695, Vauban écrivit à Le Peletier qu'il ne fallait pas avoir de regret à la perte de Namur, qu'elle avait résisté tout le temps que l'on pouvait espérer. Cité par M. PARENT, Vauban, un encyclopédiste avant la lettre, Paris, 1982, p. 57.

- (16) Plusieurs lettres nous informent sur l'avancement des travaux : A.S.H.A.T., Al 452, pièce n° 125 (5 octobre 1675), pièce n° 208 (21 octobre) et surtout Al 457, pièce n° 96, Estat des ouvrages dressé par M. de Montal et de la Coste, le 12 novembre 1675.
- (17) A.S.H.A.T., Al 515, pièce n° 60 (10 octobre 1676).
- (18) A.I.G., Places étrangères, Dinant, pièce n° 1. Les fortifications du quartier Saint-Médart sont des projets qui ne furent jamais entrepris. D'autres plans du château-neuf sont conservés à la B.I.G., in 4° 3R (Atlas de Louvois) et A 108/1 R (Atlas de Louis XIV). Un autre plan daté du 12 janvier 1684 est conservé aux Archives de l'Etat à Namur et fut publié par Ph. BRAGARD, Les travaux de fortification à Dinant à la fin du XVIIe siècle. Note sur un plan manuscrit inédit, dans Le Guetteur Wallon, 61e année, 1985, n° 1, pp. 14-20 ; IDEM, A propos des fortifications dinantaises au XVIIe siècle, dans Le Guetteur wallon, 61e année, 1985, n° 7, p. 119. Il en existe aussi des copies manuscrites notamment à la Bibliothèque royale.
- (19) A.S.H.A.T., Al 784, pièce n° 24 : Lettre de Louvois à Vauban datée du 2 juillet 1687. Le 21 juillet suivant, Louvois approuve les premières réparations suggérées par Cladech de la petite redoute qui se trouve sous le donjon du vieux château. A.S.H.A.T., Al 784, pièce n° 395.
- (20) A.S.H.A.T., Al 1113, pièce n° 41 : Estat des ingénieurs employés pendant l'année 1689, département de M. de Voisin de la Noisaye. Sur l'activité de Cladech à Bouillon, on verra J. Muller, Plans inédits de Bouillon, dans Les Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, t. 88, 1957, p. 48.
- (21) A. BLANCHARD, Dictionnaire des ingénieurs militaires français, Montpellier, 1981.
- (22) A. BLANCHARD, Les ingénieurs du "Roy" de Louis XIV à Louis XVI, étude du corps des fortifications, Montpellier, 1979 ; IDEM op. cit.

- (23) A.S.H.A.T., Al 1113, pièce n° 41 (1689) - On le retrouve aussi à Namur de 1693 à 1695 (Ph. BRAGARD, op. cit., p. 19, note 13) et à Liège (B. LHOIST-COLMAN, G. GABRIEL, La colline de la citadelle du Moyen Age à la période hollandaise. Essai historique, dans le Catalogue de l'exposition De Bavière à la citadelle, Liège, 1980, pp. 49-50).
- (24) A.S.H.A.T., Al 1382, pièce n° 78 (1696). Cet ingénieur travailla également à Liège, B. LHOIST-COLMAN, G. GABRIEL, op. cit., pp. 53 sv.
- (25) Les premiers projets rendus par Vauban pour la ville mosane datent de 1676 (cfr. supra note 17) et les derniers d'avril-mai 1696. (A.I.G., Places étrangères, Dinant, pièces n° 17 et 18).
- (26) Les différents travaux entrepris durant l'année 1689 sont envisagés dans A.S.H.A.T., Al 855, 856, 863, 870 et 888.
- (27) Louvois demanda à Vauban ce qu'il convenait de faire à propos de ce quartier, le raser ou le mettre en état d'être défendu ? P. HARSIN, Vauban à Liège en 1702 dans Le Bulletin de la Société royale le Vieux-Liège, n° 104-105, février 1954, p. 307, note 2.
- (28) A.S.H.A.T. Al 888, pièce n° 163 (11 novembre 1689). Le plan le plus précis des fortifications dinantaises avant la construction de l'ouvrage à corne est de Cladech en date du 6 mars 1690. B.N. n° 10535 publié par M. BOURDEAUX, La citadelle de Dinant, (Dinant, 1972) p. 10.
- (29) Sur les travaux effectués en 1690, on verra principalement A.S.H.A.T., Al 944-946, 950, 952, 957, 958, 978 et 985.
- (30) C'est-à-dire voûtées à l'épreuve des bombes et ne pouvant guère être détruites que par des mines. M. Le BLOND, Eléments de fortification, 6e éd, Paris, Cl.-A. Jombert, 1766, p. 201.
- (31) A.S.H.A.T., Al 957, pièces n° 141, 149, 151, 153, 162, 166, 176 et Al 952, pièce n° 83.

- (32) A.I.G., places étrangères, Dinant, pièce n° 2 : Plans des villes et chateau de Dinant représentant l'etat auquel se trouve ces plans aujourd'hui 14e septembre 1691, plan établi par l'ingénieur Villeneuve.
- (33) A.I.G., Places étrangères, Dinant, pièce n° 2a.
- (34) A.S.H.A.T., Al 957, pièce n° 149 et Al 952, pièce n° 83.
- (35) A.S.H.A.T., Al 1054, pièce n° 4 ; 1115, pièce n° 93.
- (36) En juin 1691, le prince d'Orange campait dans la région de Mazy, Tongrinne, (N-O de Namur) A.S.H.A.T., Al 1054, pièce n° 27.
- (37) A.S.H.A.T., Al 1048, pièce n° 70 - Le plan en relief de Dinant fut détruit en 1777 lors du transfert de la collection du Louvre aux Invalides, L. GRODECKI, Plans en relief de villes belges levés par les ingénieurs militaires français XVIIe - XIXe siècle, Bruxelles, 1965, pp. 12-13.
- (38) A.S.H.A.T., Al 1051, pièce n° 38.
- (39) A.I.G., Places étrangères, Dinant, pièce n° 3 : Abrégé instructif ou agenda des ouvrages proposés pour la fortification de Dinant le 10 octobre 1691.
- (40) A.I.G., Places étrangères, Dinant, pièce n° 5 : Plan des villes et chasteau de Dinant 1692 dressé par l'ingénieur Villeneuve. On signalera également un autre plan, anonyme, daté du 8 février 1692 conservé aux A.S.H.A.T., 4.7.C.369.
- (41) Cette grande couronne rappelle celle qui fut projetée et construite par Vauban à Charlemont et qui devait servir de camp retranché, cfr. Y. BOTTINEAU-FUCHS, Un exemple négligé de camp retranché. La grande couronne d'Hairs à Givet-Charlemont, dans le Bulletin archéologique, fasc. A, nouvelle série, années 1976-1977, pp. 41-63.

- (42) A.I.G., Places étrangères, Dinant, pièce n° 3. D'autres projets sont élaborés dans cet abrégé dont il analyse les qualités et les défauts dans un rapport daté du 22 octobre 1691, A.I.G., Places étrangères, Dinant, pièce n° 4.
- (43) A.I.G., Places étrangères, Dinant, pièces n° 7 et 8.
- (44) A.S.H.A.T., Al 1259, pièce n° 205. Ce registre est presque entièrement consacré à Huy.
- (45) A.I.G., Places étrangères, Dinant, pièce n° 20. Plan de Dinant daté de 1696 (10 mai ?), attribué à Vauban.
- (46) A.I.G., Places étrangères, Dinant, pièce n° 11 (mémoire sur la construction des deux redoutes) ; pièces n° 24 A et 24 B (plan et coupe de la redoute Gallot), pièce n° 24 C et Ouvrages d'art, 6 (plan, coupe et élévation de la redoute Rapaille).
- (47) A.I.G., Places étrangères, Dinant, pièce n° 13.
- (48) A.I.G., Places étrangères, Dinant, pièce n° 19.
- (49) A.I.G., Places étrangères, Dinant, pièce n° 17 : Propriétés de la situation de Dréhance près de Dinant pour un camp fortifié et pièce n° 18 : Lettre sur les relations des camps retranchés près de Charlemont et de Dinant, avril 1696. Sur celui de Charlemont, nous renverrons à Y. BOTTINEAU-FUCHS, op. cit.
- (50) A.I.G., Places étrangères, Dinant, pièce n° 21 : Carte des environs de Dinant datée de 1696 (10 mai ?) et attribuée à Vauban. Un plan conservé dans le même fonds (n° 20 b) nous montre deux projets de couronne, l'une sur les hauteurs d'Herbichenne, l'autre à l'emplacement du hameau de Mé dominant le quartier Saint-Médard.
- (51) A.I.G., Places étrangères, Dinant, pièce n° 30 a : réalisée par Filley le 12 mars 1698. A.S.H.A.T., 4.7. C.369 (2).

- (52) Nous relèverons par exemple le fait que le dessinateur représente la machine (sorte de monte-charge) qui fut construite en 1690 entre le vieux château et le bas de la ville, derrière Notre-Dame. A.S.H.A.T., Al 945, pièces n° 76, 100 ; Al 915, pièce n° 353. Rappelons que ce dessin fut publié par N. BASTIN, J. DULIERE, Dinant et la Haute Meuse en gravures, Liège, 1982, pp. 22-27.
- (53) J. STIENNON, Poétique urbaine de Huy au XVIIe siècle, dans les Annales du Cercle hutois des Sciences et des Beaux-arts, t.29, 1975, pp. 217-236.
- (54) Sur la destruction des fortifications, on verra A.I. G., Places étrangères, Dinant, pièces n° 27 à 31 ; L. LAHAYE, op. cit., t. VI, pp. 300-313.
- (55) cfr. supra note 14.
- (56) Le nouveau pont figure notamment sur le dessin de Remacle le Loup (propriété de la ville de Dinant), exécuté avant 1740, dont la gravure fut publiée par P.L. de SAUMERY, les délices du pais de Liège, t. 2, Liège, 1740, p. 235.
- (57) A.I.G., Places étrangères, Dinant, pièce n° 4 : Propriétés ou deffauts et avantages des fortifications de Dinant considérées par raport à l'agenda au petit projet du 20 octobre 1691, 22 octobre 1691.

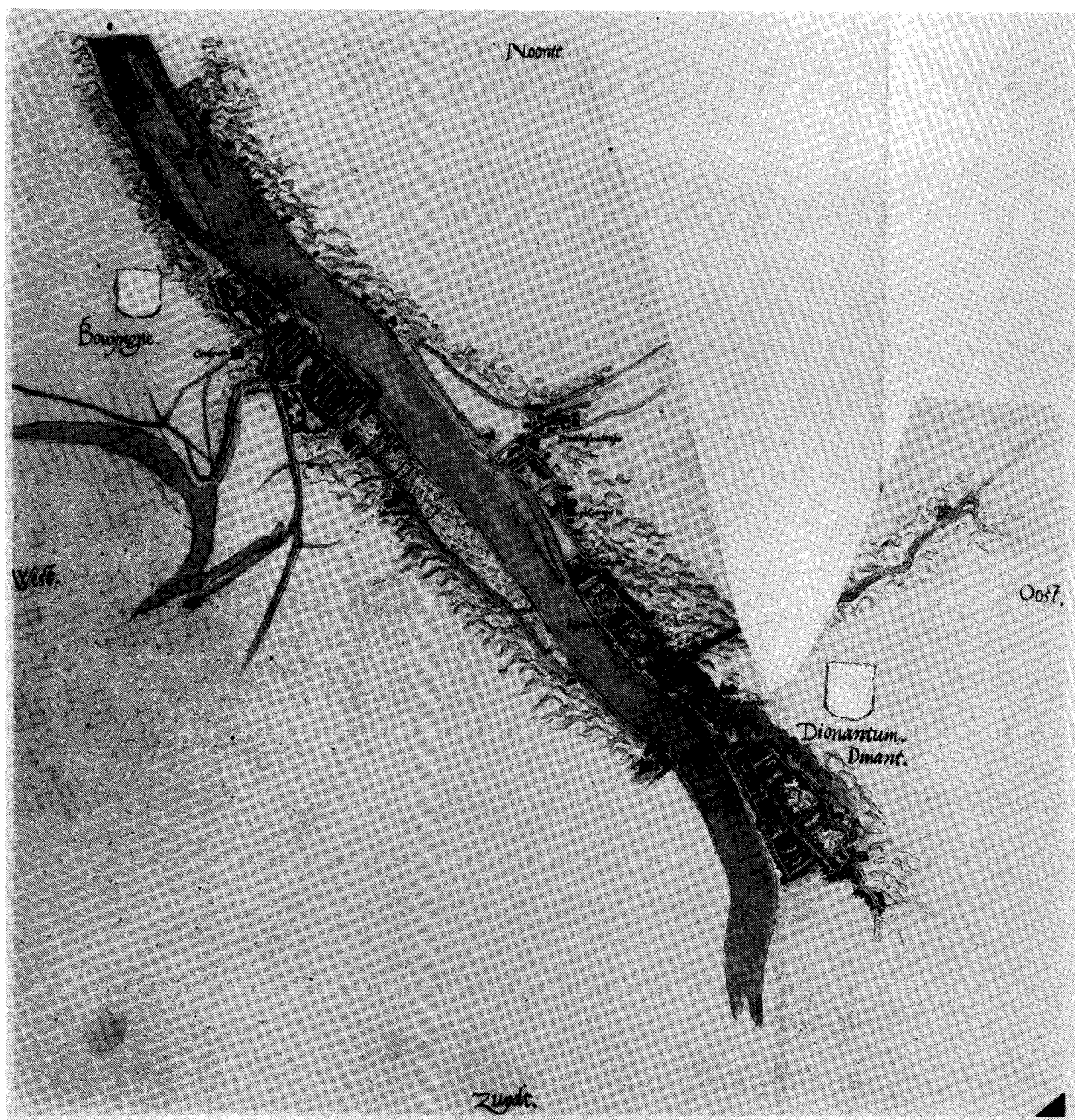


FIGURE 1

Plan de Dinant par Jacques de Deventer, milieu du XVIe siècle. Bibliothèque royale à Bruxelles. Copyright Bibliothèque royale.

Plan of Dinant by Jacob van Deventer, mid- 16th c. Royal Library, Brussels. Copyright Royal Library.

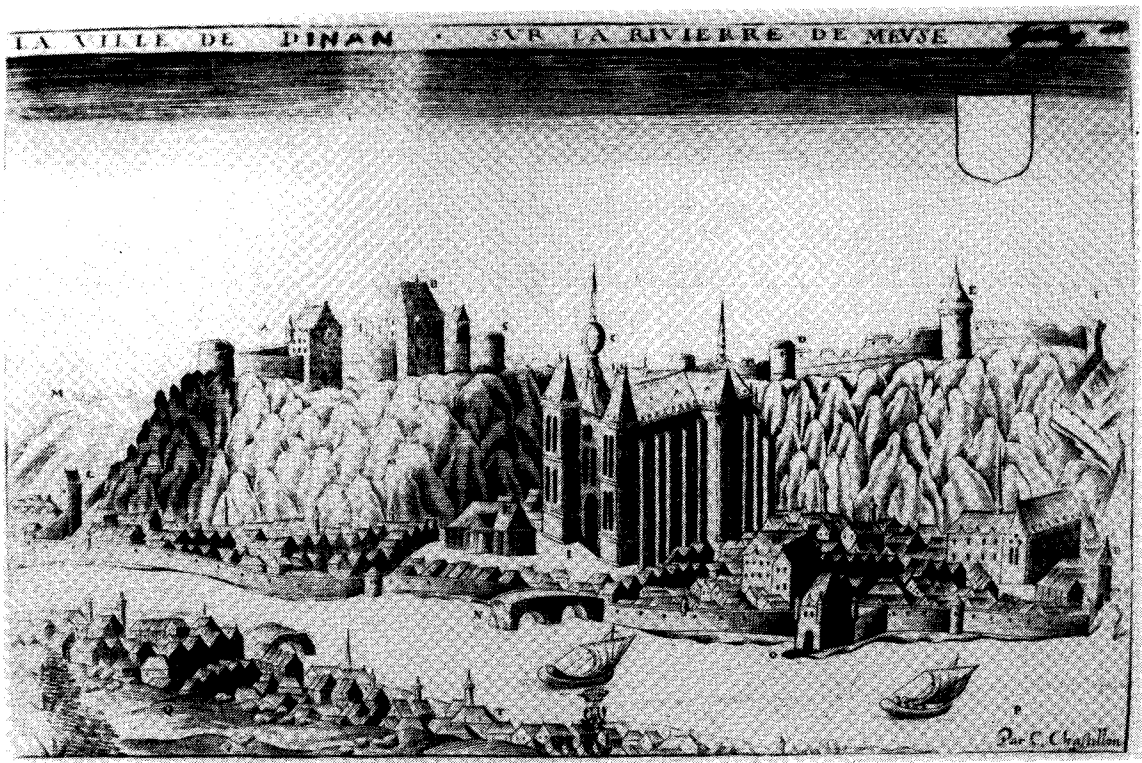


FIGURE 2

La ville de Dinan sur la rivierre de Meuse, gravure de C. Chastillon extraite de la Topographie française ..., 1648. Collections artistiques de l'Université de Liège. Copyright M. Bouchat.

La ville de Dinan sur la rivierre de Meuse. Engraving by C. Chastillon, extracted from the Topographie française ..., 1648. Artistic Collections of the Liège University. Copyright M. Bouchat.

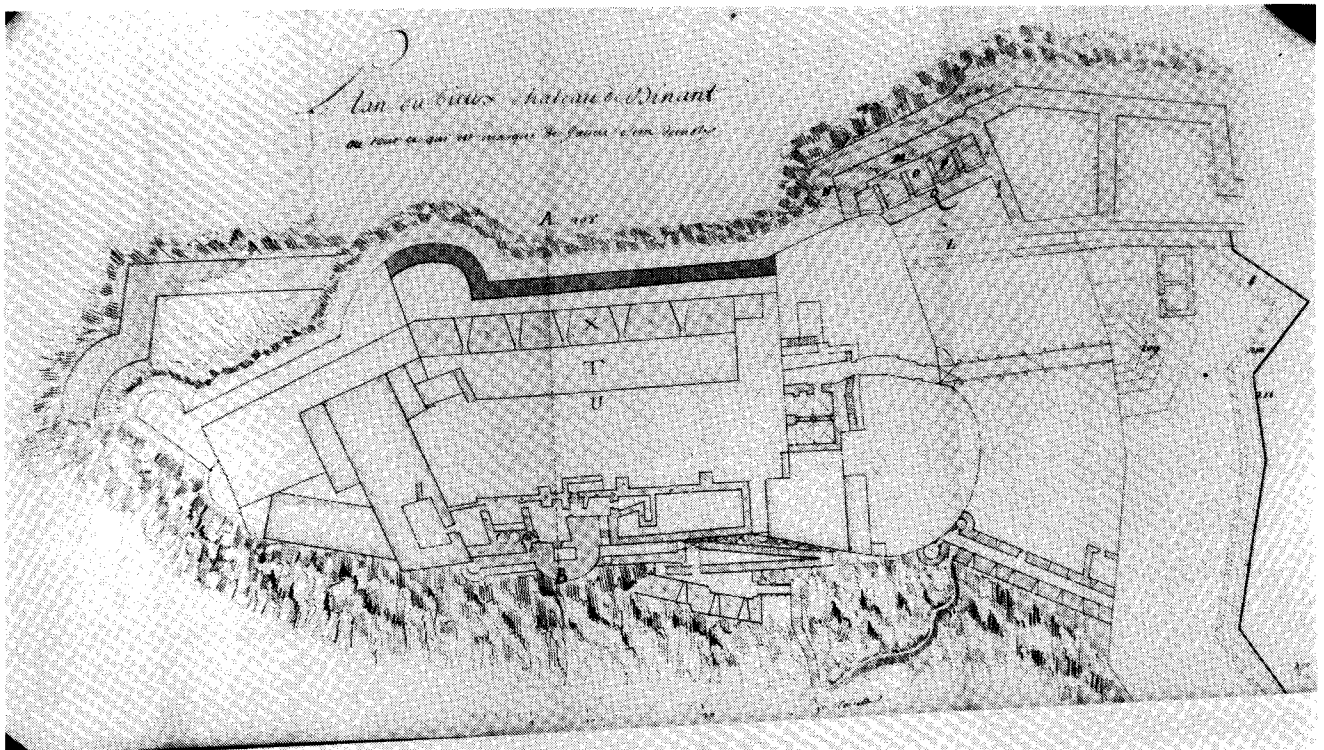


FIGURE 3

Plan du vieux château de Dinant par Louis Filley, le 31 mars 1698, A.I.G. Copyright M. Bouchat.

Plan of the old castle of Dinant by Louis Filley, on the 31st of March 1698, A.I.C. Copyright M. Bouchat.

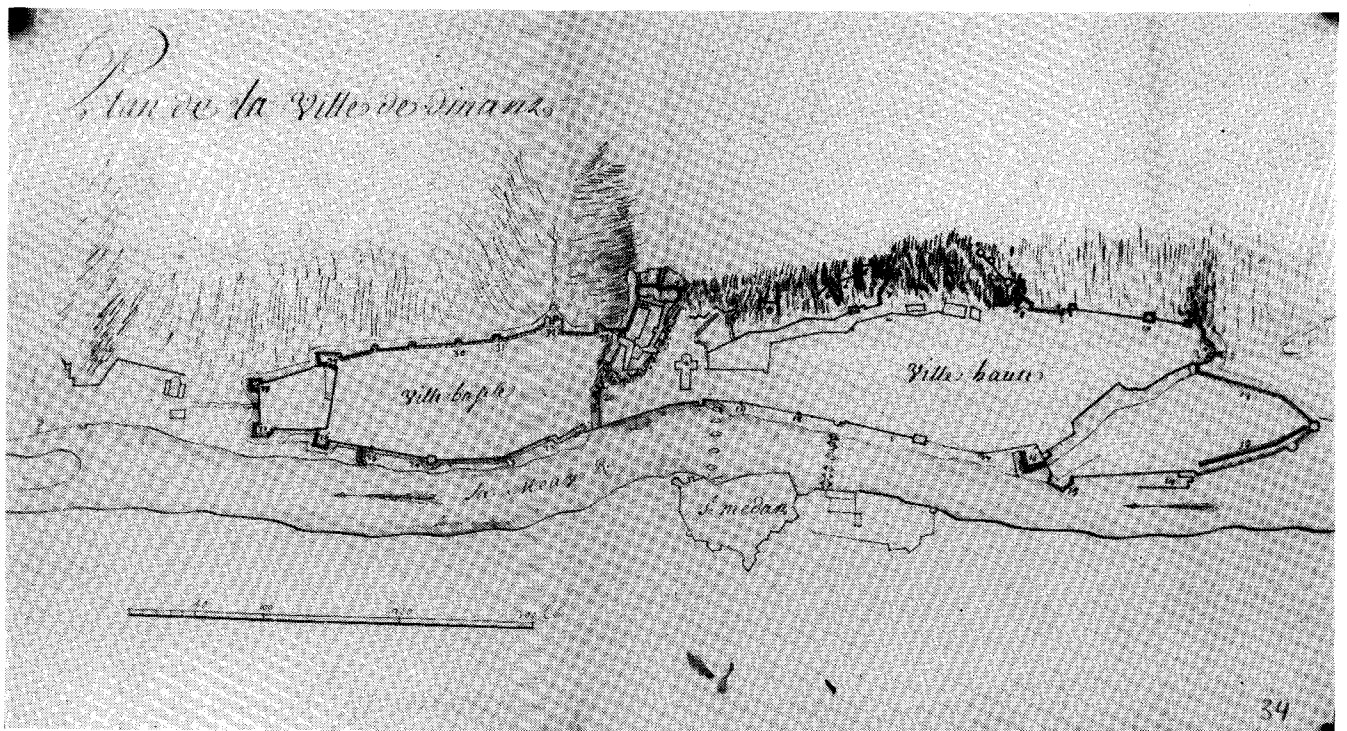


FIGURE 4

Plan de la ville de Dinant par Louis Filley, le 4 mars 1703, A.I.G. Copyright M. Bouchat.
Plan of the town of Dinant by Louis Filley, on the 4th of March 1703. A.I.G. Copyright M. Bouchat.

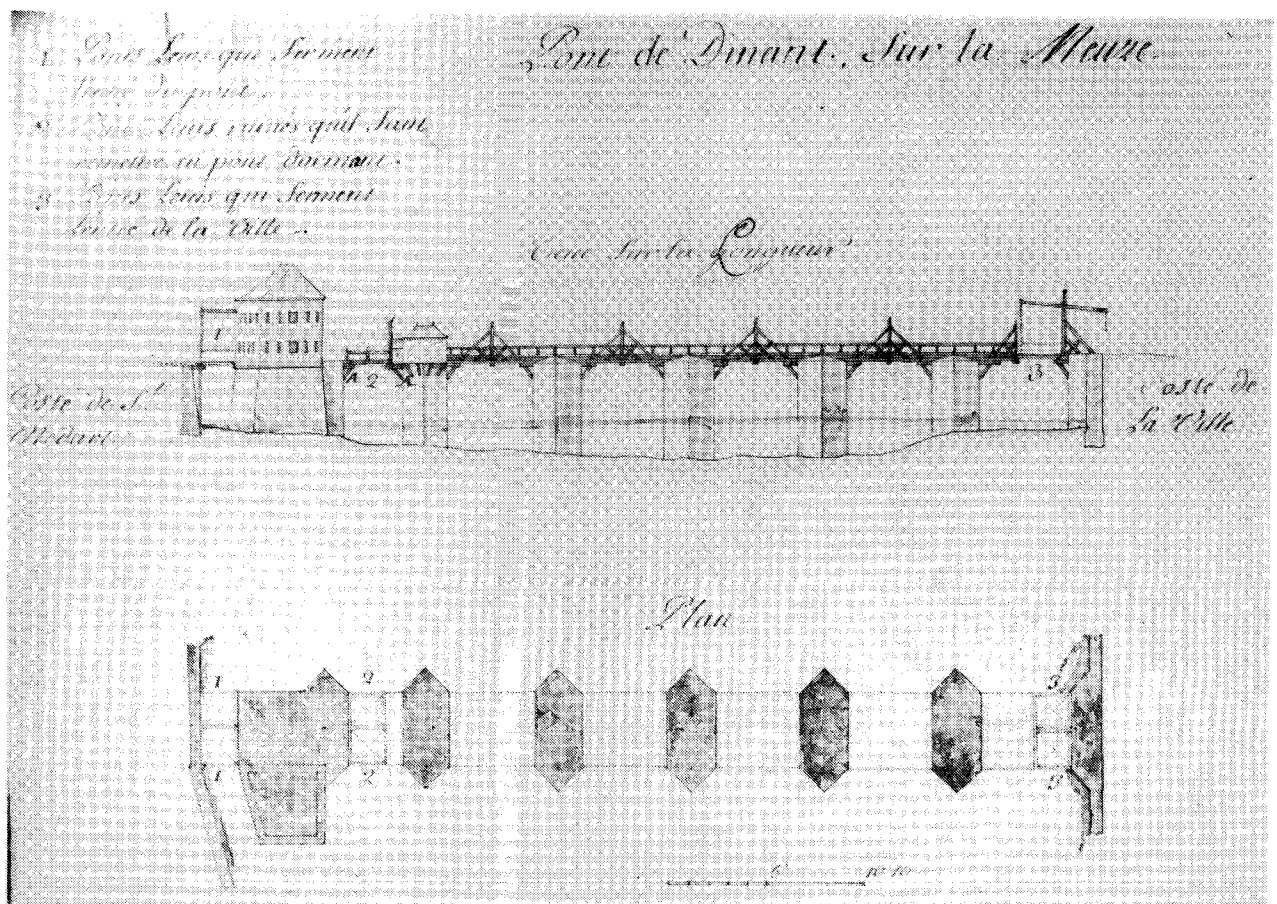


FIGURE 5

Le pont de Dinant par M. Bouillet de Montbreuil, le 6 juin 1697, A.I.G. Copyright M. Bouchat.
The bridge at Dinant by M. Bouillet de Montbreuil, on the 6th of June 1697. A.I.G. Copyright M. Bouchat.

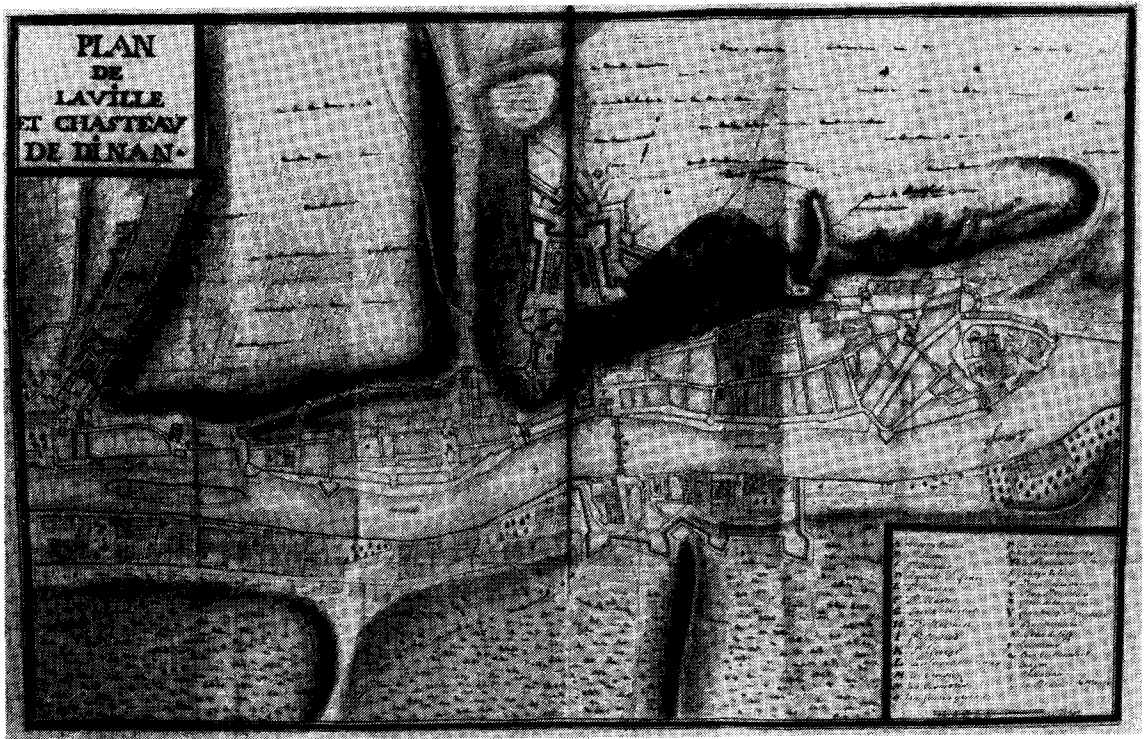


FIGURE 6

Plan de la ville et chasteau de Dinan, anonyme, avant 1690, A.I.G. Copyright M. Bouchat.

Plan de la ville et chasteau de Dinan, Anonymous. Before 1690, A.I.G. Copyright M. Bouchat.

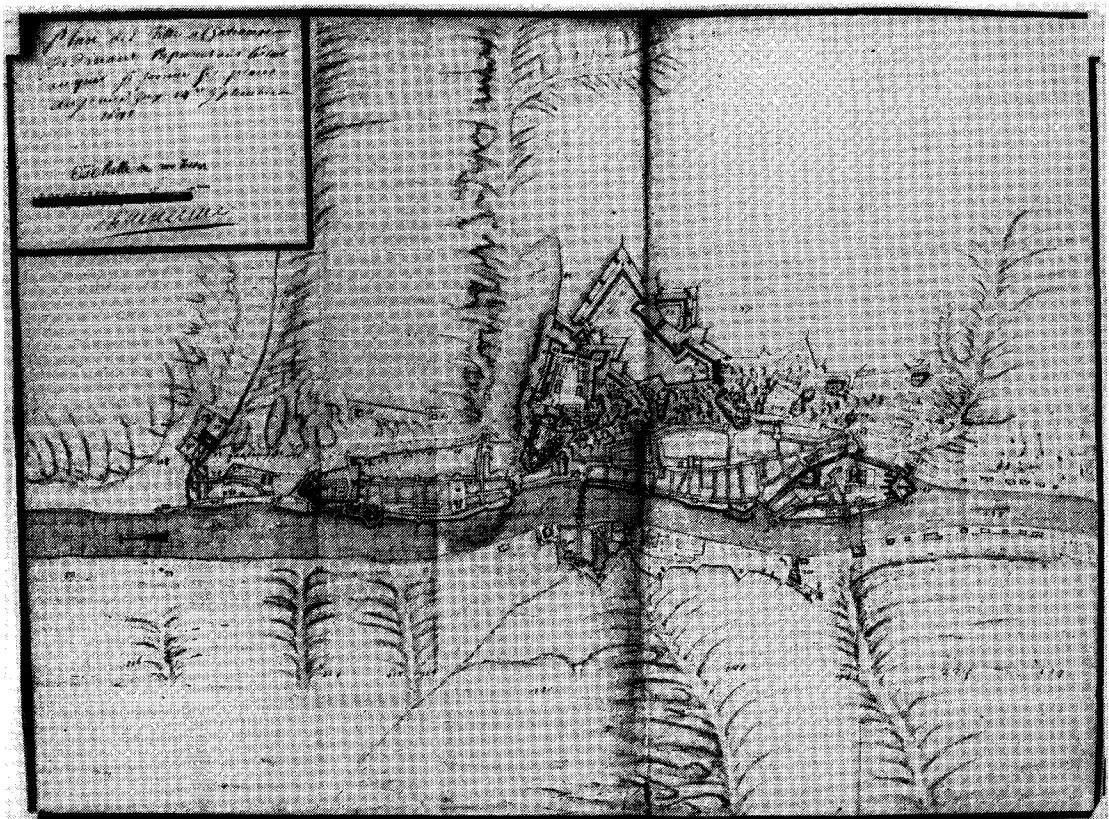


FIGURE 7

Plan des ville et chateaux de Dinant représentant l'état auquel se trouvent ses places aujourd'hui 14e septembre 1691, par Villeneuve, A.I.G. Copyright M. Bouchat.

Plan of the town and fortifications of Dinant, showing the state they are in, today, the 14th of September 1691, by Villeneuve, A.I.G. Copyright M. Bouchat.

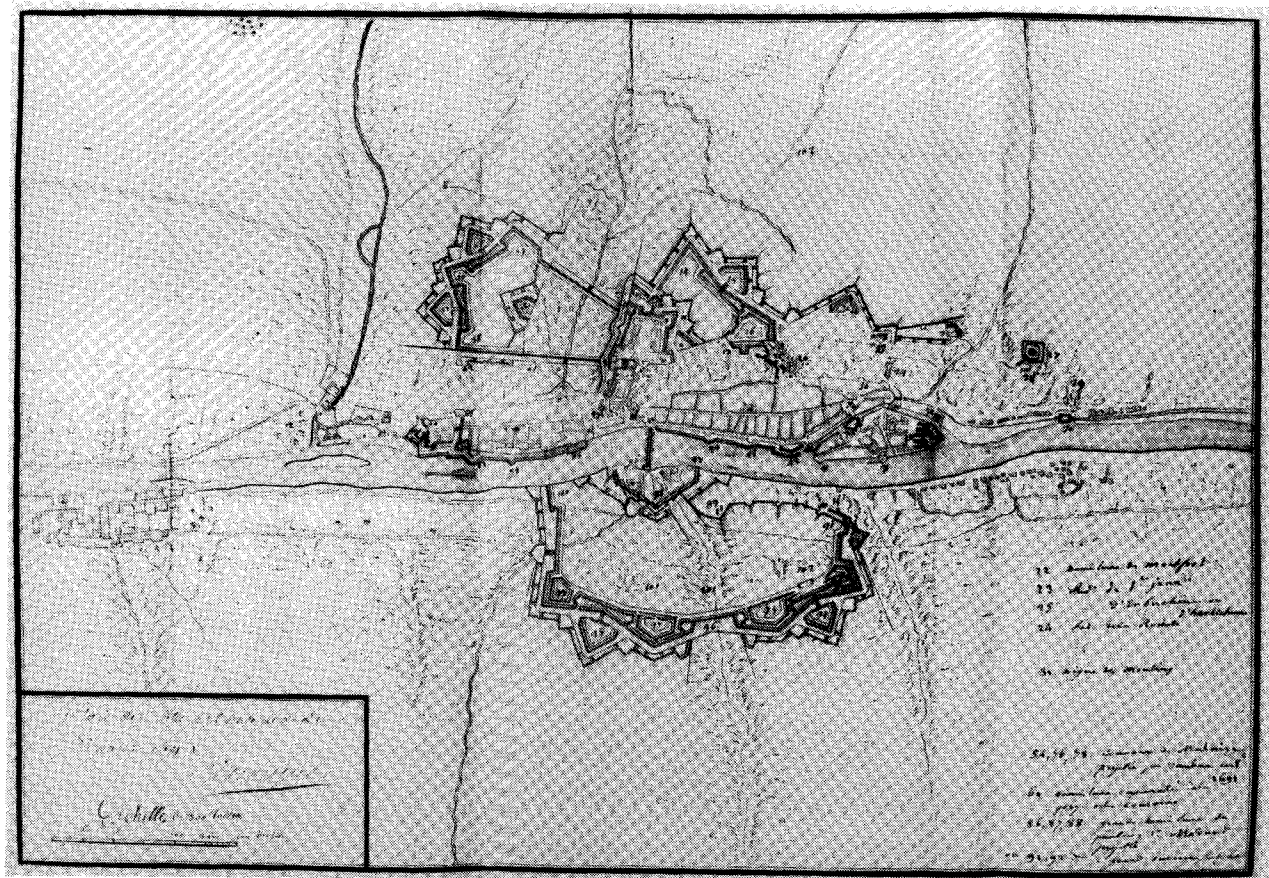


FIGURE 8

Plan des ville et chateaux de Dinant, 1692, par Villeneuve, A.I.G. Copyright M. Bouchat.
 Plan des ville et chateaux de Dinant, 1692, by Villeneuve, A.I.G. Copyright M. Bouchat.



FIGURE 9

Plan de Dinant, 1696, attribué à Vauban, A.I.G. Copyright M. Bouchat.
Plan of Dinant, 1696, attributed to Vauban, A.I.G. Copyright M. Bouchat.

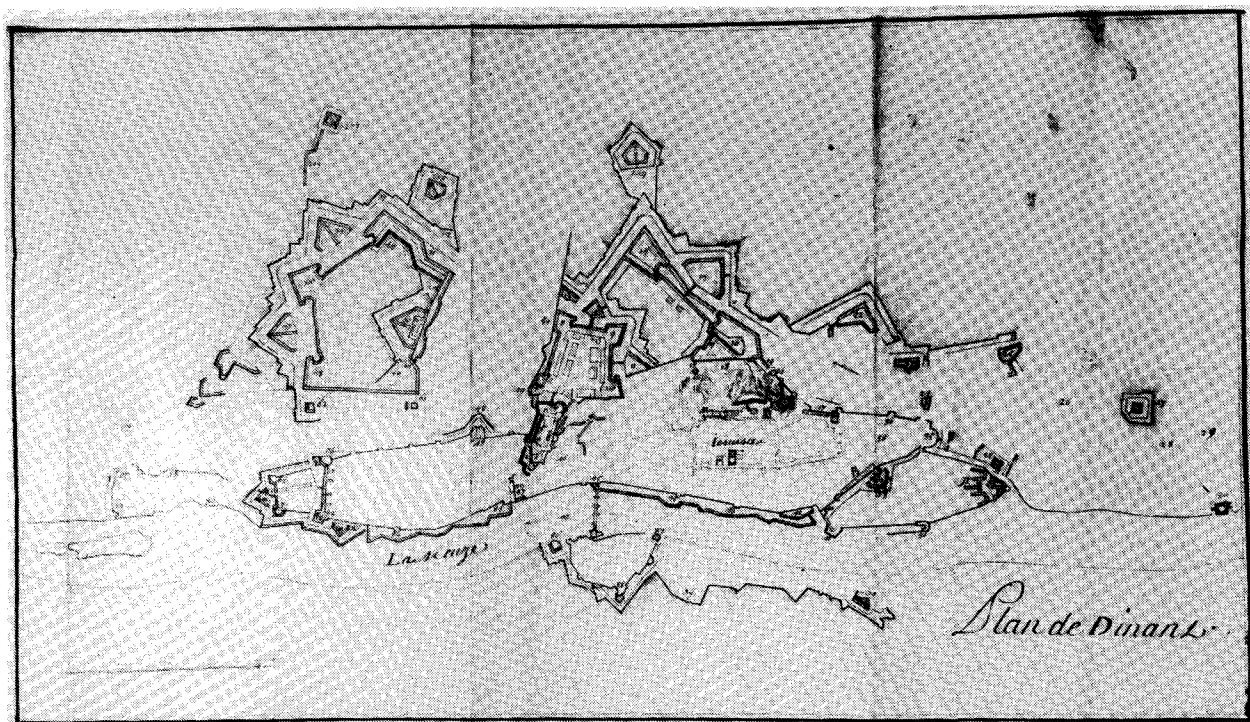


FIGURE 11

Plan de Dinant par Louis Filley, le 12 mars 1698, A.I.G. Copyright M. Bouchat.
Plan of Dinant by Louis Filley, on the 12th of March 1698, A.I.G. Copyright M. Bouchat.

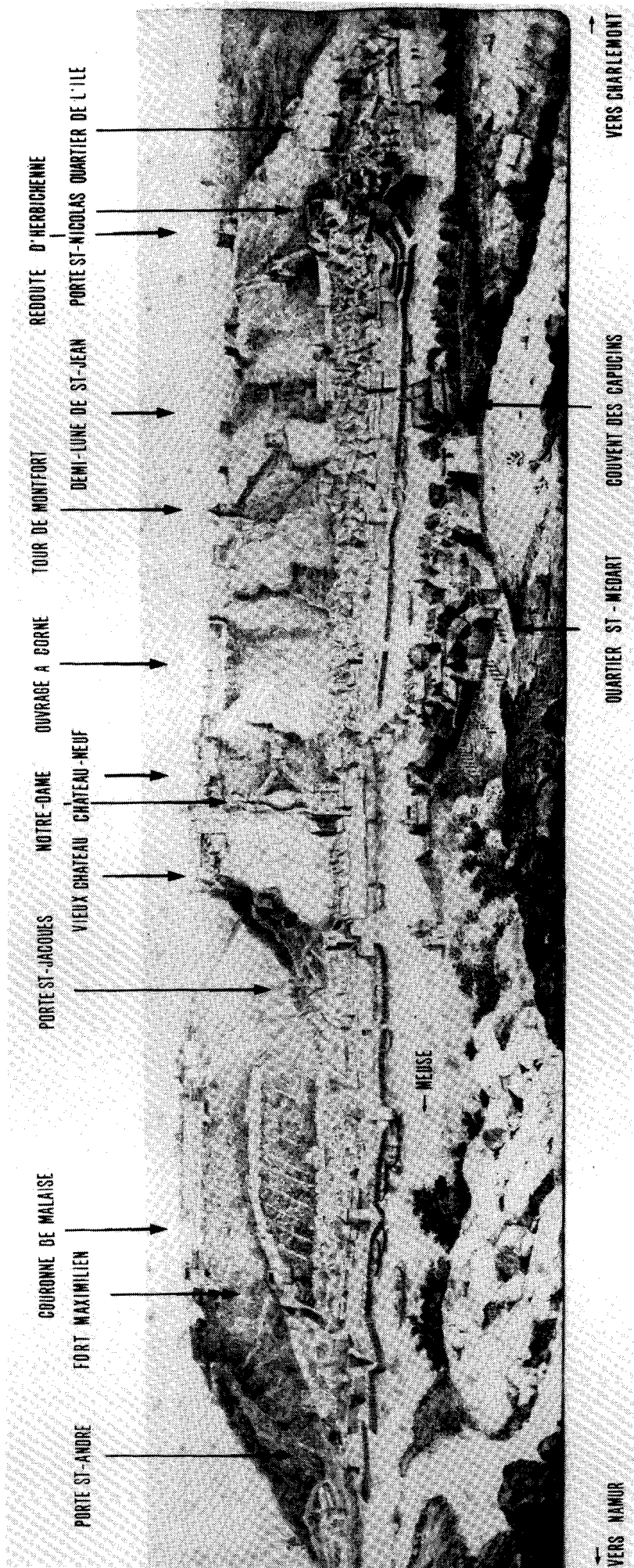


FIGURE 12

Vue de Dinant, anonyme, vers 1697. Société archéologique de Namur. Copyright M. Bouchat.
View of Dinant, anonymous, ca. 1697. Archaeological Society of Namur. Copyright M. Bouchat.



FIGURE 13

Vue de la ville de Dinant par Remacle le Loup, avant 1740. Ville de Dinant. Copyright ACL Bruxelles.
View of the town of Dinant by Remacle le Loup, before 1740. Town of Dinant. Copyright ACL Brussels.